POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

Raiffeisen Futura – Focus Interest & Dividend

Générer des revenus la conscience tranquille

Chères et chers investisseur-e-s,

En tant que votre nouveau gestionnaire de fonds, j'ai le plaisir de vous écrire cette lettre semestrielle destinée aux investisseurs, que vous receviez jusqu'à présent de Dominik Zörner. Il m'a transmis cette mission en même temps que la responsabilité du Raiffeisen Futura – Focus Interest & Dividend début juillet. Vous avez pu en apprendre plus sur ma personne dans le dernier Aperçu sur la gestion des fonds. Vous avez également pu y lire que le fonds garde son premier objectif de placement, qui est de générer des revenus en vue d'une distribution régulière aux investisseurs, mais qu'il repose désormais sur une base plus durable et plus largement diversifiée qu'avant.

Sélection et surveillance soigneuses de placements durables

Le processus de placement a, de ce fait, changé. Il commence désormais par la détermination de l'univers de placements durables, que l'agence de notation indépendante Inrate, spécialisée dans la durabilité, définit et adapte chaque mois. A partir de cet univers de placement, je constitue de manière systématique un portefeuille au moyen de modèles m'indiquant la répartition et la diversification optimales du portefeuille dans le contexte de marché actuel. De plus, à l'aide d'analyses quantitatives, je fixe des priorités parmi plus de 100 titres. Je contrôle en permanence leur qualité et je surveille systématiquement les risques dans un contexte de marché changeant. Voici ce que je peux dire de ma procédure d'investissement pour le fonds.

L'inflation en hausse attise les esprits

Passons maintenant au contexte de placement. Avec les progrès de la vaccination et la réouverture de secteurs économiques mis à l'arrêt par la pandémie, la demande a repris et a fait face à une pénurie de l'offre. Les prix ont donc augmenté et, aux États-Unis, l'inflation a grimpé en juin à des niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis de nombreuses années. Les préoccupations liées à l'inflation ont même fait passer le thème de la pandémie au second plan malgré les nouvelles mutations très contagieuses du virus. La Banque fédérale américaine (Fed) a légèrement modifié sa position et a prévu deux nouvelles hausses des taux pour l'année 2023, mais a rassuré le monde de la finance en affirmant que l'inflation n'était que provisoire. La Banque centrale européenne a maintenu sa politique monétaire généreuse, dans la mesure où la conjoncture redémarre plus lentement en Europe qu'aux États-Unis. La Banque nationale suisse a donc les mains liées, si elle souhaite empêcher comme jusqu'à présent une nouvelle appréciation du franc suisse. Les signaux émis par la Fed ont assombri les perspectives conjoncturelles. C'est pourquoi les taux d'intérêt des obligations d'État à long terme ont chuté aux États-Unis. Les primes de rendement des obligations d'entreprise américaines se sont réduites eu égard aux données conjoncturelles solides. La politique monétaire souple et la hausse du prix des matières premières ont favorisé les pays émergents, si bien que les primes de rendement des obligations d'entreprise par rapport aux obligations d'État ont diminué et que les monnaies locales se sont renforcées par rapport au dollar américain.

> *«Mes deux principales sources de revenus sont les obligations de qualité au rendement élevé et les actions de qualité à dividendes élevés.»*

Les marchés des actions des pays industrialisés, surtout ceux des États-Unis et de la Suisse, ont profité des mesures durables de politique monétaire et fiscale destinées à stimuler l'économie. Si, auparavant, les actions «value», dont les cours actuels ne reflètent pas la véritable qualité de l'entreprise correspon-

dante, enregistraient de juteux bénéfices, les actions «growth» d'entreprises présentant un fort potentiel de croissance se sont rattrapées depuis avril – notamment parce que les obligations d'État américaines à plus long terme génèrent maintenant un rendement moins élevé. Ce sont les valeurs technologiques mondiales, y compris les fabricants de semi-conducteurs, qui en ont le plus profité. Beaucoup d'investisseurs ont par ailleurs restructuré leur portefeuille, abandonnant les titres cycliques pour des valeurs défensives et misant sur la qualité. Avec la saison de publication des résultats pour le deuxième trimestre, certaines mentions de bénéfices se sont révélées réjouissantes, et les précédents avertissements sur bénéfices ont cédé la place à des prévisions plus optimistes pour l'avenir.

Répercussions dans le fonds et positionnement

Le fonds Raiffeisen Futura – Focus Interest & Dividend mise pour deux tiers sur des obligations à fort rendement et pour un tiers sur des actions à fort dividende.

Après les gains élevés des derniers mois, principalement du côté des actions et grâce surtout aux positions en actions «value» des secteurs cycliques de la finance et des matières premières, je m'engage maintenant davantage dans les secteurs plus défensifs de la santé, des télécommunications et de l'immobilier.

Dans la partie obligations, ce sont surtout les positions en titres des pays émergents qui ont été payantes ces derniers temps. En plus de ces titres, je continue aussi à privilégier les obligations à fort rendement et les obligations de rang subordonné. Ces dernières sont moins sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. La durée du portefeuille s'est un peu allongée ces derniers temps, car je recours aussi à des durées plus longues pour une diversification supplémentaire et un potentiel de rendement plus élevé.

Les mesures de relance perdent peu à peu de leur efficacité

Actuellement, le moteur économique mondial fonctionne bien. Mais les mesures de stimulation des banques centrales et des gouvernements devraient perdre de leur efficacité dans les prochains mois et ramener la croissance économique et l'inflation aux États-Unis à des niveaux plus modérés. Des turbulences sur les marchés ne sont pas à exclure, car des événements imprévus peuvent survenir à tout moment, tant du côté de l'inflation que du côté de la pandémie. C'est pourquoi je diversifie toujours le Raiffeisen Futura – Focus Interest & Dividend aussi largement que possible entre les pays et les secteurs au sein de l'univers de durabilité.

Les avantages de la durabilité

Je plaide pour un investissement durable plutôt que simplement guidé par le profit parce que, pour vous en tant qu'investisseurs, la plus-value peut être double: d'une part d'un point de vue financier, car les portefeuilles de placements durables affichent un meilleur rapport risque-rendement que les placements traditionnels sur le long terme. D'autre part, d'un point de vue de la valeur car, en nous engageant exclusivement dans des entreprises et des débiteurs qui se comportent de manière responsable envers leurs parties prenantes, nous faisons du bien à l'environnement et à la société. Vous pouvez ainsi vous attendre à une distribution régulière des revenus de votre placement, tout en ayant la conscience tranquille.

Avec mes meilleures salutations

Votre nouveau gestionnaire de fonds
Florian Boehringer
de Vontobel Asset Management

Vous trouverez des chiffres détaillés sur votre fonds dans la factsheet correspondante:

- Raiffeisen Futura – Focus Interest & Dividend

N'hésitez pas non plus à parcourir nos publications. Pour en savoir plus sur les fiches-produit ou les KIID, par exemple, rendez-vous sur raiffeisen.ch/f/fonds. Pour toute question, merci de vous adresser à votre conseiller-ère clientèle.

Opportunités

- **Distributions régulières:** le fonds met l'accent sur la génération de revenus à partir de différentes sources: la distribution régulière des produits d'intérêt d'obligations, de dividendes d'actions et de primes d'options.
- **Durable:** le fonds investit uniquement dans des titres de débiteurs et entreprises répondant à des critères de durabilité écologiques et sociaux stricts. Ainsi, en tant qu'investisseur, vous pouvez faire un geste pour l'environnement et la société.
- **Diversification:** se baser sur un grand nombre d'obligations et d'actions mondiales nous permet d'exploiter les opportunités de placement dans le monde entier, tout en répartissant les risques le plus largement possible.
- **Analyse systématique:** le processus de placement intègre la diversification systématique et le contrôle des risques afin d'optimiser le rapport risque / rendement.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est repute patrimoine special, ce qui vous protege en qualite d'investisseur.
- **Effet du prix moyen:** vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement. En effet, vous achetez les parts du fonds au fil du temps au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations de cours.

Risques

- **Fluctuations de valeurs:** il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur, à l'entreprise, aux intérêts et aux taux de change. Les obligations subissent des pertes de cours lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsqu'un débiteur ne respecte pas ses engagements ou encore lorsque sa solvabilité est dégradée. Les obligations de moindre qualité de crédit ont un risque de perte plus élevé que les obligations ayant une meilleure qualité de crédit.
- **Pays émergents, monnaies et dérivés:** le fonds peut investir dans des marchés émergents, où des insécurités sociales, politiques et économiques peuvent exister et où les conditions-cadres prudentielles et opérationnelles diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés et où les marchés de capitaux et places boursières ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. Le fonds peut également être investi dans des titres libellés en monnaies étrangères. La valeur du fonds dépend donc des fluctuations des taux de change par rapport au franc suisse, qui est la monnaie du fonds. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- **Décisions de placement:** le fonds obéit à des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc lié lorsqu'il prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer en-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à des fins d'information et de publicité. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation, ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes, ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants, ni aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Tout investissement dans les placements décrits ici ne devrait se faire qu'après un conseil à la clientèle adéquat et/ou après l'examen du prospectus de vente à force juridique contraignante. Toute décision de placement prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds, ainsi que sur les «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Banque Vontobel SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich, de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles déclinent par ailleurs toute responsabilité liée aux pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.